

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers
En exercice 12

Présents 8
Votants 8

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 mars 2026
L'An deux mille vingt-six et le deux mars

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 4 février 2026, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON et Raymond CHAPPERT.

Excusés : Valérie JACQUET, Bruno LACHENAUD, Florence VOGEL et Thierry VAREILLES.

**CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL AU SEIN
DE LA MAIRIE DE SALIÈS**

VU la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

VU le décret 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

VU le tableau d'avancement des agents promouvables 2026 au grade d'agent de maîtrise principal,

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

CONSIDERANT qu'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet doit être créé pour permettre la nomination d'un agent de maîtrise figurant sur le tableau des agents promouvables à l'avancement de grade 2026 – Catégorie C,

CONSIDERANT que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 9 mars 2026 ;
- de procéder, parallèlement à cette création de poste, à la suppression d'un poste d'agent de maîtrise;
- de dire que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2026 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les propositions ci-dessus à l'unanimité :

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 2 mars 2026

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL



Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 06 MARS 2026